



Pour une démocratisation immédiate de la question minière en Belgique.

Pour une démocratisation immédiate de la question minière en Belgique

L'adoption du nouveau « Code minier » est prévue pour 2023. L'exploitation de ces ressources est une question fondamentale qui mérite d'abord une concertation citoyenne la plus large et la plus médiatisée possible.



Entre autres dégâts sur l'environnement, l'extraction minière engendre des risques d'affaissement des sols. - DR



Carte blanche -
Par un collectif de signataires*

Publié le 17/11/2022 à 15:00 | Temps de lecture: 5 min 🕒

Capture d'écran - site du Soir

« L'adoption du nouveau « Code minier » est prévue pour 2023. L'exploitation de ces ressources est une question fondamentale qui mérite d'abord une concertation citoyenne la plus large et la plus médiatisée possible. »

Ce nouveau code risque de passer dans la plus grande discrétion, et donc à l'insu d'une grande partie de la population !

[Les DoMineurs](#), Justice & Paix et un collectif de signataires prennent de l'avance dans ce débat public.

Une carte blanche à retrouver [sur le site du Soir](#).

Carte blanche co-signée par Justice et Paix, Les DoMineurs, Les Amis de la Terre - Belgique, ATTAC Liège, M. Mondialisation, Quinoa, CADTM Belgique, Low-Tech Liège, Rencontre des Continents, MAP - Mouvement d'Action Paysanne, Entraide & Fraternité, Actrices & Acteurs des Temps Présents, Collectif Stop 5G, FuturEnVie, Ferme Arc-en-Ciel/Libère Terre, la Gauche Anticapitaliste, Peuple & Culture Wallonie-Bruxelles, Stop AliBaba, Emmanuel Wathelet - Le Blog du Radis, Liège Décroissance, RCR - Réseau de Collectifs en Recherche de Résilience, Grappe Belgique, Identité Amérique Indienne asbl, Permavenir, CEPAG Verviers, XR Belgium, Eric Toussaint, Francis Leboutte (Ingénieur civil), Romain Gelin (chercheur au Gresea).